

Dans les terres rouges en dessous de Gissac



Une randonnée proposée par nanarddu11

Une jolie grimpe dans les chênes verts, les cades et genêts.



Durée :	1h55	Difficulté :	Facile
Distance :	5.37km	Retour point de départ :	Oui
Dénivelé positif :	169m	Moyen de locomotion :	A pied
Dénivelé négatif :	169m	Région :	Massif central
Point haut :	589m	Commune :	Gissac (12360)
Point bas :	420m		

Description

Pour rejoindre le départ : de Camarès, emprunter la D10 en direction de Sylvanès et après le gîte d'Andabre, prendre le premier chemin sur la gauche et se garer après les maisons.

(D/A) Du stationnement, prendre le chemin agricole de gauche. À la fourche, continuer sur la gauche pour passer un gué sur le ruisseau de Frinque.

(1) Le gué passé, laisser le chemin bien tracé qui part à gauche pour prendre sur la droite le chemin moins bien marqué. Plus loin, ignorer le chemin sur la droite.

(2) Prendre sur la droite le chemin pendant environ 300m.

(3) Quitter le chemin, entrer dans le champ et suivre sa lisière pour rejoindre la bâtisse en pierre qui se donne en point de mire en haut du champ. Arrivé en haut du champ sur la gauche, franchir la barrière et bien la refermer. Emprunter le sentier qui part de cette barrière et qui va grimper régulièrement jusqu'au point culminant de cette randonnée. De ce point continuer sur le sentier jusqu'à la prochaine bifurcation

(4) Plusieurs chemins s'ouvrent, prendre celui le plus à droite.

(5) À la fin du chemin, soit continuer en bordure du champ dans le prolongement, soit emprunter le petit sentier en descente sur la droite. On arrive au même endroit, un peu avant la bifurcation suivante.

(6) Quitter le chemin agricole empierré pour celui qui descend sur la droite. Après la descente en S, passer à côté du Mas Brigou (grande maison forte en pierre) et continuer tout droit vers l'arrivée **(D/A)**.

Informations pratiques

La partie entre le **(4)** et le **(5)** est assez pentue et nécessite de monter chacun à son rythme.

A proximité

La ville haute de Camarès.

Le château de Gissac.

Le château de Montaigut.

Donnez-nous votre avis sur : <https://www.visorando.com/randonnee-dans-les-terres-rouges-en-dessous-de-gis/>

Points de passages

D/A Stationnement près du gîte d'Andabre

N 43.836969° / E 2.915591° - alt. 420m - km 0

1 Chemin à droite

N 43.841217° / E 2.908685° - alt. 429m - km 0.78

2 Chemin à droite

N 43.845245° / E 2.904748° - alt. 459m - km 1.35

3 Entrée dans le chemin vers la cabane au fond

N 43.846609° / E 2.906346° - alt. 471m - km 1.55

4 À droite au carrefour multiple

N 43.851873° / E 2.910561° - alt. 585m - km 2.47

5 Chemin au choix

N 43.849312° / E 2.916762° - alt. 572m - km 3.1

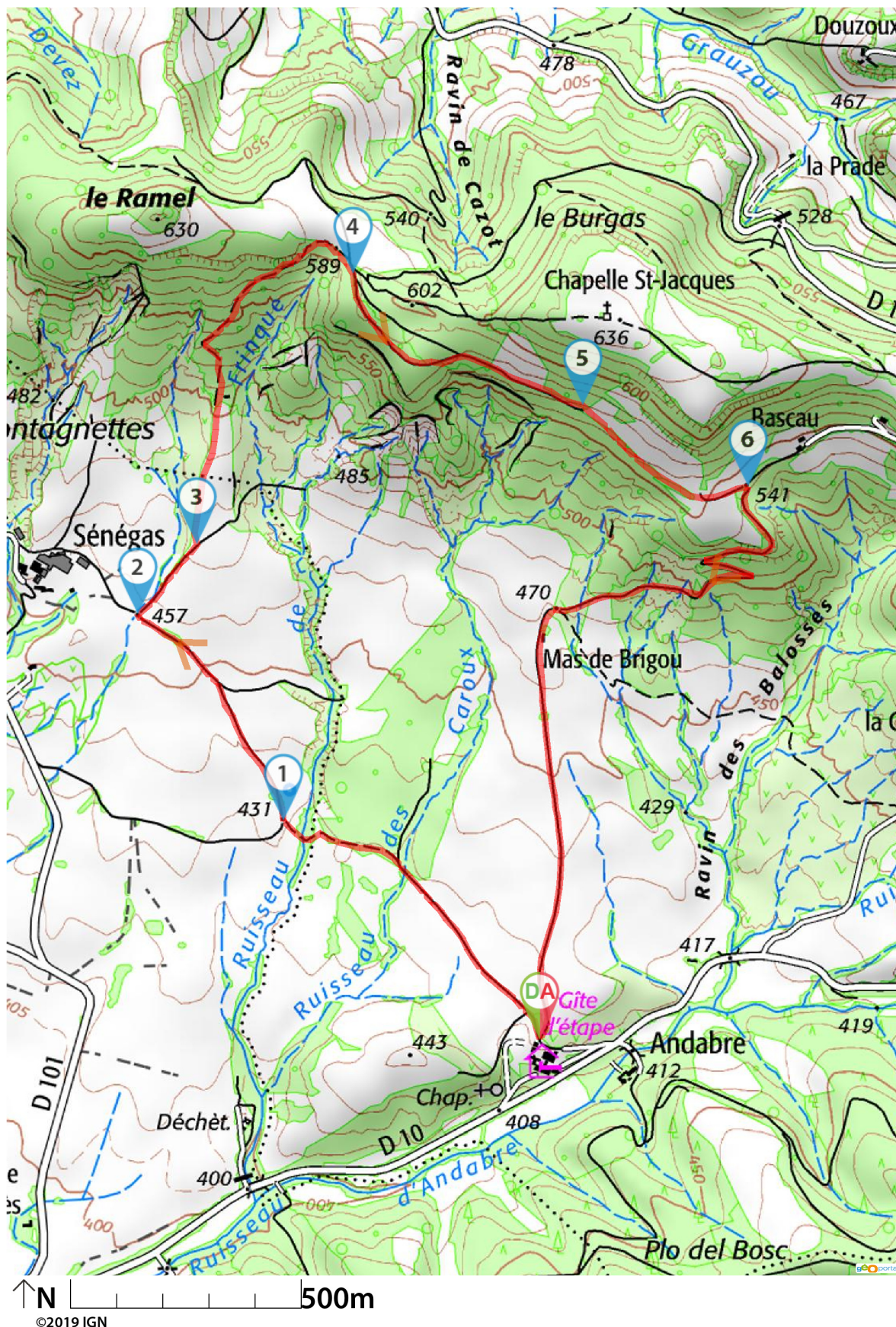
6 Chemin à droite

N 43.847729° / E 2.921222° - alt. 543m - km 3.54

D/A Stationnement près du gîte d'Andabre

N 43.836995° / E 2.915619° - alt. 420m - km 5.37

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.



LA CHARTE

du visorandonneur

Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.